



CHSCT académique du 28 avril 2020 Déclaration préalable

L'annonce par le président de la République d'une réouverture des établissements scolaires le 11 mai prochain a provoqué l'inquiétude et la plus grande colère des personnels, et plus largement, des salariés.

En annonçant ainsi une telle date de retour dans les établissements dans 2 semaines, le président de la République rajouterait-il un mensonge à tous ceux qui se sont accumulés durant la gestion de cette crise, à commencer par l'inutilité des masques et les chiffres des personnes contaminées et décédées, qui ne prennent toujours pas en compte l'inconnue des personnes non dépistées ?

A ce propos, combien de personnels relevant de l'éducation nationale, plus précieusement de l'académie de Nancy-Metz ont été contaminées, sont contaminées, ont été , sont hospitalisés et plus dramatiquement ont perdu la vie à cause de cette pandémie ?

Le ministre vient d'annoncer le calendrier de la reprise mais il n'a pas même évoqué les exigences sanitaires. Il n'a pas répondu à l'avis du CHSCT ministériel qui s'est tenu le 21 avril et qui «demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité.»

La FNEC FP-FO a pris ses responsabilités et a lancé une pétition nationale qui a passé le cap des 55 000 signatures en une semaine. Les signataires, personnels, parents d'élèves et lycéens considèrent que l'annonce du président de la République le 13 avril de rouvrir les crèches, écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai, alors même que tous les lieux publics resteront fermés, est irresponsable, dangereuse, impossible.

L'Ordre des médecins dénonce dans ce choix «un manque absolu de logique», qui ne pourra qu'aggraver l'épidémie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconise la mise en place du dépistage systématique pour sortir de la crise sanitaire. Les gestes barrières ne pourront être respectés compte tenu de l'âge des élèves ou du nombre d'élèves par classe.

Comment éviter une nouvelle flambée épidémique quand près de 900.000 professeurs et 12 millions d'élèves seront rassemblés en classe, auxquels il faut ajouter tous les personnels d'éducation, d'administration, de direction, les personnels médico-sociaux, ainsi que les personnels territoriaux, amenés à se déplacer et à entrer en contact ? Sans parler des regroupements dans la cour de récréation, de la sieste en maternelle, des repas collectifs, des internats, des transports, des flux d'élèves à l'entrée des établissements, dans les couloirs ...

Tous considèrent que sans dépistage généralisé, sans les mesures de protection nécessaires, toute reprise est inacceptable. Nous vous informons d'ailleurs que face à l'absence de réponses et d'engagements précis des responsables publics qui ont l'obligation légale de protéger les fonctionnaires et agents publics de l'Etat, la FGF-FO s'est vue dans l'obligation de porter plainte contre X pour mise en danger d'autrui (article 223-1 du Code pénal) et pour omission de combattre un sinistre (article 223-7 du code pénal).

Le Premier ministre veut mettre en place un protocole de reprise en lien avec les collectivités territoriales. Quelle serait la visée d'un tel protocole, alors qu'il n'y a pas aujourd'hui de masques FFP2 en nombre suffisant ?

La FNEC FP-FO souhaite savoir ce que vous avez prévu ? Comment localement les protocoles seraient présentés ? En point d'informations il est prévu 2 CHSCT, 3 groupes de travail où vous avez prévu que les acteurs de la prévention, des missions santé et sécurité au travail soient présents pour répondre aux questions légitimes, qu'elles soient d'ordre médical, sanitaire, social et en lien avec le code du travail donc du décret 82-453 modifié. Nous prenons acte.

Concernant les CHSCT départementaux, il est étonnant et dramatique de constater qu'ils restent muets et inactifs alors même que la situation exige leur tenue. Lors du CHSCT ministériel du 21 avril, il nous a été garanti qu'un rappel serait fait afin que tous les CHSCT soient réunis .

Alors que les personnels de santé combattent la maladie en se fabriquant des blouses de sacs poubelles, alors que le gouvernement ne souhaite tester «massivement» que les personnes qui ont des symptômes, ce qui exclut d'emblée la plupart des enfants porteurs du virus , l'annonce d'une reprise, même progressive, le 11 mai, sans réflexion ni garantie préalable a créé une situation de désordre prévisible.

Dans nos échanges avec nos mandants, nous apprenons que des collègues sont sur leur lieu de travail au mépris des règles sanitaires, et pas uniquement dans le cadre du volontariat pour accueillir les enfants de soignants.

Les personnels de direction et les agents comptables sont laissés sans directive : nous vous demandons d'intervenir pour faire respecter les consignes de confinement." Cette date du 11 mai ne répond pas à la réalité d'une situation scolaire, mais à des attentes qui sont économiques : en annonçant un retour des élèves dans les établissements, le président de la République prépare la mise à disposition de tous les travailleurs pour un retour au travail, dans les conditions sanitaires qui ne garantissent pas leur protection. Il a beau affirmer que la santé des Français est sa préoccupation principale, ses annonces montrent qu'il est prêt à sacrifier des vies pour répondre aux exigences patronales du MEDEF qui, sans aucune considération de la situation, a déclaré, il y a quelques jours, que les Français devront travailler encore plus après le confinement.

La FNEC FP-FO soutient tous les personnels qui, soucieux de leur santé et celle de leurs élèves, refuseront de retourner sur leur lieu de travail le 11 mai, sans dépistage systématique, sans les protections nécessaires.